

Ces informations sont mises à jour régulièrement via l'ORU Occitanie  
Chaque établissement de santé doit **REPLIR SI-VIC** et **L'ESPACE PRO DE L'ORU OCCITANIE** 2 fois par jour

Données régionales

## 1553

Tests positifs

### Hospitalisations COVID +

Décès (à l'hôpital)	622 HOSPITALISATIONS EN COURS					En attente d'info.	Retours à domicile	Total
	Réa	Conv.	SSR	Psy	Urg			
61	186	431	2	0	3	0	269	952

## Passages SU COVID+ Données non disponible à ce jour

**Réa adulte & SC/SI**  
Taux de disponibilité des lits

Détails par départements

### Hospitalisations COVID +

	Total HOSPIT	dont REA
09	8	1
11	45	14
12	25	6
30	23	11
31	159	56
32	15	4
34	177	43
46	3	1
48	7	2
65	18	2
66	113	32
81	25	12
82	4	2

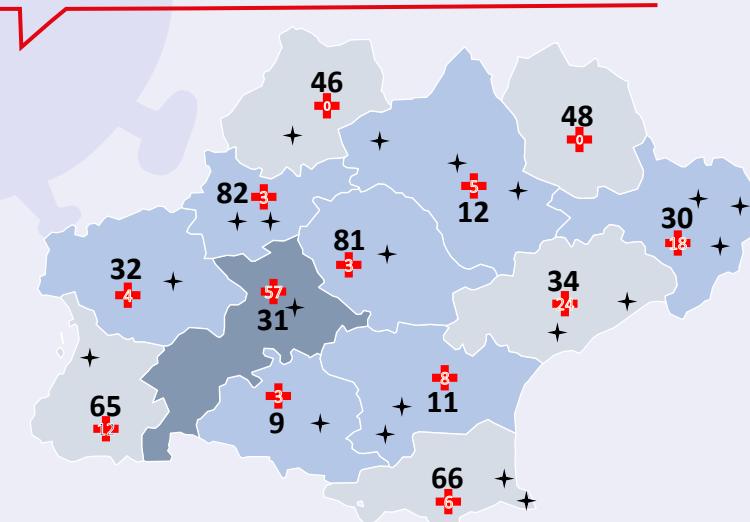
### Disponibilités & tensions

	Réa	Taux Dispo réa	Pot. réa suppl. *	Nb SC/SI	Taux Dispo SC/SI	Pot. SC/SI suppl	Chbr. mortu.
09	6	50%	8	7	58%		13
11	5	18%		19	33%		21
12	10	53%		15	38%		11
30	22	29%	7	54	47%	5	35
31	47	27%	13	90	21%	16	80
32	3	33%	1	3	33%	4	25
34	42	27%	21	74	36%	38	35
46	6	50%	17				14
48	3	43%	2				9
65	3	19%		34	81%		24
66	21	35%	11	21	24%	58	17
81	4	14%	7	30	45%		37
82	10	43%	2	17	37%	4	15

### Activité des Services d'urgences

	DRM Total		DRM COVID	
	J-1	Evol.	J-1	Evol.
09	81	-18%	27	-36%
11	286	-5%	126	2%
12	169	+3%	76	-13%
30	662	+5%	195	37%
31	956	+4%	440	-3%
32	98	-13%	40	0%
34	1857	+64%	395	-12%
46	127	-3%	35	9%
48	78	+1%	40	-11%
65	173	-5%	56	0%
66	565	-7%	171	-23%
81	185	+20%	86	-1%
82	219	-7%	62	-29%

### Organisation des appels au SAMU / Centre 15



- + **Centres Consultations COVID (143)** créés à l'initiative des professionnels de santé libéraux et accessibles aux patients après régulation médicale (médecin traitant ou 15).
- ★ **Ambulances COVID** en cours de déploiement
- SAMU sans bascule**
- SAMU avec bascule possible**
- Cellule SAMU support de régulation des appels COVID**

Données disponibles à 13h

Données disponibles selon remontées des établissements de santé à 13h  
\* Données non encore totalement stabilisées



## INFORMATIONS NATIONALES CLES

### Gestion des déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) produits au cours de l'épidémie de Covid-19

La DGS a élaboré 3 fiches nationales Covid 19 sur les DASRI pour expliciter l'avis HCSP du 19 mars 2020 :

- COVID-19 et DASRI produits par les établissements sanitaires et médico-sociaux
- COVID-19 et DASRI produits par les professionnels libéraux de santé
- Déchets produits par les personnes maintenues à domicile

Les DASRI produits au cours de l'épidémie de Covid 19 sont éliminés selon la filière classique des DASRI de l'établissement ou du professionnel.

Ils peuvent être traités par des appareils de prétraitement par désinfection. A domicile, les déchets de masques, mouchoirs... sont éliminés dans un sac plastique pour ordures ménagères dédié et stockés 24h dans un double emballage fermé avant élimination via la filière des ordures ménagères.

Rq - COVID-19 et filière REP DASRI des patients en autotraitement

Pour les patients en autotraitement, la filière à responsabilité élargie du producteur pour les DASRI perforants des patients en autotraitement (ex : patients diabétiques, ...), dite filière REP DASRI PAT, est à ce jour maintenue. Des mesures barrières sont en place pour les professionnels de la collecte. L'approvisionnement des pharmacies en boîtes à aiguilles destinées à ces patients en autotraitement est maintenu.

### Transferts des patients Covid-19 nécessitant de la réanimation

La stratégie d'organisation, des transferts des patients Covid-19 nécessitant de la réanimation a fait l'objet d'un cadre national.

[Mars N°2020 19.pdf](#)

### Masques pour les libéraux

Un nouvel envoi de masques chirurgicaux et FFP2 aux officines de pharmacie est prévu au cours de la semaine prochaine et correspond à la dotation hebdomadaire prévue pour les professionnels de ville.

<https://dgs-urgent.sante.gouv.fr/dgsurgent/inter/detailsMessageBuilder.do?jsessionid=E7865A56CFC7D26B2B76FEBB3D3C8DA9.du-dgsurgentic1?id=30702&cmd=visualiserMessage>

### Mise en ligne d'une plateforme de mise en relation des fabricants et clients de gel hydro-alcoolique

pour favoriser la rencontre entre les fabricants et les fournisseurs de matières premières ou encore avec les réseaux de logistique et de distribution

<https://stopcovid19.fr>

SAUVEZ DES VIES  
**RESTEZ  
CHEZ VOUS**

Message pour la population  
**Restez chez vous** : la consigne est à respecter partout, pour ralentir la progression du virus et sauver des vies

24/24



Cliquez ici pour consulter :

- Les derniers [communiqués de presse de l'ARS Occitanie](#)
- Le dernier [point de situation national du Ministère de la santé](#) (video)



Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :

Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé...

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

[www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus)

Suivi épidémiologique : [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)



En direct sur Twitter :

[@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR) [@MinSoliSante](https://twitter.com/MinSoliSante) [@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire) [@ARS\\_OC](https://twitter.com/ARS_OC)



## INFORMATIONS REGIONALES CLES

### Santé numérique

- 5 555 fiches COVID cumulée saisies dans SI ORU au 26/03 (+ 17%/J-1)
- 1 526 téléconsultations dans Medicam le 26/03 (+ 18%/J-1)
- 2 856 médecins libéraux téléconsultant sous Medicam (+ 4%/J-1)
- 1 établissements déployé sur TéléO (386 médecins formés) - 78 téléconsultations réalisées dans TéléO le 26/03 (+ 20%/J-1)
- 17 patients inclus dans DOMOPLAIES le 26/03

### Soutien aux professionnels de santé

- Commission d'entraide de chacun des CDOM et du CNOM : <https://www.conseil-national.medecin.fr/lordre-medecins/linstitution-ordinale/lentraide>

Les médecins et les internes en difficulté peuvent également joindre le 0800 288 038

- Association MOTS (Médecins Organisation Travail Santé) 24h/24 Tél : 0608 282 589
- Association d'Aide aux Professionnels de Santé et Médecins Libéraux (AAPML) : [www.aapml.fr](http://www.aapml.fr) : N° Indigo 0 826 004 580
- Aide et soutien pour la spécialité d'anesthésie-réanimation : N° Vert 0 800 00 69 62

### Mesures exceptionnelles dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire - Autorisations exceptionnelles

Sur la base de l'arrêté du 23 mars 2020, le Directeur Général de l'ARS a pris 5 autorisations exceptionnelles pour des établissements non autorisés au titre du Schéma Régional des Soins pour 3 établissements privés, 1 ESPIC, 1 établissement public .

### Stratégie de prévention globale de prévention et d'appui pour l'ensemble des EHPAD de l'Occitanie

Envoi de 2 recommandations complémentaires par l'ARS Occitanie aux EHPAD :

- pour éviter l'entrée du virus dans la structure et, en cas d'apparition de COVID 19 dans l'EHPAD, pour éviter sa propagation dans la structure.
- sur la mise en place de plateformes « Covid EHPAD » dans tous les départements de la région pour soutenir et accompagner les EHPAD